

Situation trimestrielle de SICAV PLACEMENTS
arrêtée au 31 DECEMBRE 2003

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la SICAV PLACEMENTS arrêté au 31 décembre 2003. Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 31 décembre 2003, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissons l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

1/ Comme il ressort de l'état du portefeuille de la SICAV PLACEMENTS, l'actif est employé à la date du 31 Décembre 2003 à raison de 5,55 % uniquement dans des liquidités et quasi-liquidités, ce qui est en dessous de la proportion d'emploi minimale de 20 % prévue par l'article 2 du Décret n° 2001-2278 du 25 Septembre 2001, portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du Code des Organismes de Placement Collectif.

2/ Par ailleurs, l'actif de la SICAV PLACEMENTS est employé à la date du 31 Décembre 2003 sous forme d'actions de la BANQUE DU SUD à hauteur de 15,95 % de son actif. Cette situation n'est pas conforme aux dispositions de l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif, en matière de composition du portefeuille et du niveau de placements émis ou avalisés par un même établissement.

3/ Il est à préciser également que les pourcentages de détention des obligations « ATL 1996 » et « MIRAMAR 2006 » s'élèvent à 13,33 % et 12,50 % respectivement de l'ensemble des obligations émises par ces deux sociétés, ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 10 % prévue par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

4/ Au vu des textes réglementaires régissant la Fiscalité Locale, la SICAV est redevable de la taxe sur les établissements à caractère industriel, commercial ou professionnel sur la base de son chiffre d'affaires brut local au taux de 0,2 %. Le montant de la taxe due, y compris les pénalités de retard, au titre de la période allant du 1^{er} Janvier 1999 au 31 Décembre 2003 et n'ayant pas été pris en charge par la SICAV PLACEMENTS est estimé au 31 Décembre 2003 à 16 292 DT soit une surévaluation de l'actif net à due concurrence.

Sur la base de notre examen limité et en dehors des observations citées dans les points 1 à 3 sur la composition du portefeuille et sous réserves de l'effet de la surévaluation de l'actif net décrit au point 4, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers, ci-joints, de la société SICAV PLACEMENTS arrêtés au 31 Décembre 2003, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que du résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 31 Décembre 2003.

P/ CMC – DFK International
Chérif BEN ZINA

BILAN Arrêté au 31/12/2003 (unité : en Dinars Tunisiens)			
	Notes	31/12/2003	31/12/2002
ACTIF			
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	12 727 323	14 578 973
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		10 321 313	12 201 910
b - Obligations et Valeurs assimilées		2 406 010	2 377 063
c - Autres Valeurs			-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	747 989	575 286	
a - Placement monétaires	3-3	-	500 402
b - Disponibilités	3-12	747 989	74 884
AC 3 - Créances d'exploitation	3-9	-	9 840
AC 4 - Autres actifs			-
TOTAL ACTIF		13 475 312	15 164 099
PASSIF			
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-7	68 399	52 057
PA 2 - Autres créateurs divers	3-8	54 697	23 489
TOTAL PASSIF		123 096	75 546
ACTIF NFT		13 352 216	15 088 553
CP 1 -Capital	3-5	12 635 463	14 365 394
CP 2 - Sommes distribuables	3-6	716 753	723 159
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		21 294	9
b - Sommes distribuables de l'exercice		695 459	723 150
ACTIF NET		13 352 216	15 088 553

ETAT DE RESULTAT Arrêté au 31/12/2003
 (unité : en Dinars Tunisiens)

	du 01/10/2003 au 31/12/2003	du 01/01/2003 au 31/12/2003	Du 01/10/2002 au 31/12/2002	du 01/01/2002 au 31/12/2002
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	38 660	920 520	47 127
a - Dividendes		-	759 529	-
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		38 660	150 407	40 020
c - Revenus des autres valeurs		-	10 584	7 107
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	2 332	20 721	-
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		40 992	941 242	47 127
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-10	- 33 285	- 139 165	- 48 228
REVENU NET DES PLACEMENTS		7 708	802 076	- 1 101
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	1 700	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-11	- 6 741	- 47 114	-
RESULTAT D'EXPLOITATION		966	756 662	- 1 101
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-	- 61 203	- 843
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		966	695 459	- 1 944
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-	61 203	-
* Variation des +/- V pot. sur titres		302 079	2 675 626	- 769 209
* +/- values réal. sur cession des titres		- 247 488	- 2 617 778	- 68 878
* Frais de négociation		- 3 545	- 28 727	- 861
RESULTAT NET DE LA PERIODE		52 011	785 783	- 840 893
				- 1 581 540

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET Arrêté au 31/12/2003
 (unité : en Dinars Tunisiens)

	du 01/10/2003 au 31/12/2003	du 01/01/2003 au 31/12/2003	du 01/10/2002 au 31/12/2002	du 01/01/2002 au 31/12/2002
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>				
a - Résultat d'exploitation	966	756 662	- 1 944	723 150
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	302 079	2 675 626	- 769 209	- 1 163 578
c - +/- values réalisées sur cession de titres	- 247 488	- 2 617 778	- 68 878	- 1 126 496
d - Frais de négociation de titres	- 3 545	- 28 727	- 861	- 14 616
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	- 688 016	-	- 925 798
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>				
a - Souscriptions	-	6 100	694 122	1 457 581
* Capital	-	9 000	1 046 000	2 141 000
* Régul. des sommes non dis.	-	- 3 110	- 351 876	- 683 418
* Régul. des sommes dis.	-	210	- 2	- 1
* Droits d'entrée	-	-	-	-
b - Rachats	-	- 1 850 657	- 711 659	- 5 216 232
* Capital	-	- 2 600 000	- 1 071 000	- 7 340 000
* Régul. des sommes non dis.	-	845 890	359 391	2 123 768
* Régul. des sommes dis.	-	- 96 547	- 50	-
* Droits de sortie	-	-	-	-
c - Régularisation des charges capitalisées	-	- 15 381	15 381	15 381
d - Régularisation des sommes distribuables	2 669	25 833	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	54 681	- 1 736 337	- 843 048	- 6 250 608
<u>AN 4 - Actif Net</u>				
a - En début de période	13 297 535	15 088 553	15 931 601	21 339 161
b - En fin de période	13 352 216	13 352 216	15 088 553	15 088 553
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>				
a - En début de période	18 877	21 468	21 493	26 667
b - En fin de période	18 877	18 877	21 468	21 468
VALEUR LIQUIDATIVE	707,327	707,327	702,839	702,839
<u>AN 6 TAUX DE RENDEMENT</u>	1,63%	5,43%	-5,18%	-12,17%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtés au 31/12/2003

(Unité en Dinars Tunisiens)

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31/12/2003 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2003, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2003 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative du 31/12/2003.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond au coût historique des titres.

2- 3 Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2- 5 Modifications apportées aux règles de présentation des états financiers

Pour se conformer à la norme comptable relative à la présentation des états financiers des OPCVM, la société a procédé, sur proposition du commissaire aux comptes, à certaines modifications des règles de présentation du bilan et de l'état de résultat au 31 décembre 2003.

Nous présentons ci-après les reclassements et retraitements apportés aux postes des états financiers de l'exercice 2002 et de l'exercice 2003 :

A- Modifications apportées aux règles de présentation du bilan

Elément à reclasser	Ancien poste	Nouveau poste	Solde au 31/12/2002 (En DT)	Solde au 31/12/2003 (En DT)
Honoraires Commissaire aux comptes	PA1	PA2	13 495	12 045
Redevance CMF à payer	PA1	PA2	1 531	1 490
Total			15 026	13 535

B- Modifications apportées aux règles de présentation de l'état de résultat

Elément à reclasser	Ancien poste	Nouveau poste	Solde au 31/12/2002 (En DT)	Solde au 31/12/2003 (En DT)
- Rémunération d'intermédiaire	CH1	CH2	32 734	29 804
- Redevance CMF	CH1	CH2	18 105	13 917
- Publicité et publication	CH1	CH2	5 087	3 369
- Services bancaires et assimilés	CH1	CH2	2	21
- Impôts et taxes et versements assimilés	CH1	CH2	0	3
- Autres impôts et taxes	CH1	CH2	6	0
- Intérêts/ compte courant	PR1-c	PR2	9 681	10 261
- Revenus des placements monétaires	PR1-c	PR2	27 312	10 460

C- Autres Modifications apportées aux règles de présentation

- Contrairement à l'exercice précédent, le calcul du taux de rendement au niveau du poste « AN 6 » de l'état de variation de l'actif net a été effectué en 2003 en tenant compte des dividendes distribués et sur la base d'une période annuelle.

- Le montant des dividendes distribués présenté au niveau du poste « AN 2 - Distribution des dividendes » au 30 Décembre 2003, a été calculé sur la base du nombre d'actions à la date de mise en paiement. Le solde de ce poste présenté au titre de l'exercice 2002 a été déterminé sur la base du nombre d'actions au 31/12/2001.
- Le résultat net au titre de l'exercice 2003 a été déterminé compte tenu de l'annulation du poste « PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation ». L'annulation du poste « PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation » n'a pas été prise en compte pour le calcul du résultat net de la période au titre de l'exercice 2002.

3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2003 à 12 727 323 DT contre 14 578 973 DT au 31/12/2002, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2003	31/12/2002
<u>Coût d'acquisition</u>	<u>20 611 218</u>	<u>25 130 840</u>
ctions, valeurs assimilées et droits rattachés	18 272 658	21 603 278
- Titres OPCVM	-	1 225 602
- Obligations et valeurs assimilées	2 338 560	2 301 960
<u>Plus ou moins values potentielles</u>	<u>- 7 951 345</u>	<u>- 10 626 970</u>
ctions, valeurs assimilées et droits rattachés	- 7 951 345	- 10 156 597
- Titres OPCVM	-	- 470 373
<u>Intérêts courus sur Obligations et valeurs</u>	<u>67 450</u>	<u>75 103</u>
Total	12 727 323	14 578 973

L'état détaillé du portefeuille est présenté comme suit :

Désignation du titre	Nre titres	Coût d'acquisition	Valeur 31/12/03	%Actif	%Cap emis
Actions		12 272 658	10 321 312	76 5010%	
AI MA7RAA	699	7 423 020	4 809 120	0,0357%	0,0241%
ALKIMIA	4 731	163 536,229	157 069,200	1,1656%	0,2673%
AMEN B,	36 615	1 425 698,599	711 246,375	5,2781%	0,5231%
AMEN LEASE	1 748	52 910,608	17 480,000	0,1297%	0,1748%
ATB	25 465	802 003,343	303 033,500	2,2488%	0,3638%
ATL	13 836	381 846,602	183 340,836	1,3606%	1,3836%
BATAM	9 078	123 072,329	9,078	0,0001%	0,2270%
BH	76 344	1 564 200,994	633 655,200	4,7023%	0,5090%
BIAT	28 369	951 550,629	515 436,361	3,8250%	0,2837%
BNA	72 961	1 955 388,515	724 575,691	5,3771%	0,7296%
BS	215 230	2 974 467,731	2 149 502,010	15,9514%	1,0762%
BT	6 510	332 084,799	341 775,000	2,5363%	0,1302%
BTEI ADP	13 174	319 097,425	252 677,320	1,8751%	1,3174%
CARTE	914	31 489,242	15 254,660	0,1132%	0,9140%
CIL	2 930	80 163,162	36 387,670	0,2700%	0,2930%
ELECTROSTAR	11 718	79 469,050	49 754,628	0,3692%	0,6696%
G LEASING	28 219	683 529,314	247 480,630	1,8365%	2,8219%
ICF	2 575	102 963,571	92 648,500	0,6875%	0,2861%
MAGASIN GENERAL	7 985	113 276,120	56 613,650	0,4201%	0,4781%
MONOPRIX	18 210	637 111,909	455 250,000	3,3784%	0,9848%
SFBT	16 376	1 009 012,785	786 621,160	5,8375%	0,1596%
SIAME	3 106	123 994,493	66 993,314	0,4972%	0,2301%
SIMPAR	6 783	136 653,338	96 454,260	0,7158%	1,1305%
SIPHAT	13 641	154 287,541	106 645,338	0,7914%	0,7578%
SOFI SICAF	2 242	22 643,232	8 900,740	0,0661%	0,2242%
SOTETEL	5 248	225 829,478	218 348,288	1,6204%	0,3124%
SOTRAPIL	18 017	362 257,682	239 626,100	1,7783%	0,6930%
SOTUMAG	7 565	158 276,070	79 515,715	0,5901%	0,8406%
SOTUVER	9 506	88 528,270	76 694,408	0,5691%	0,8972%
SPDIT	524	10 730,703	11 791,572	0,0875%	0,0156%
STAR	5 947	80 806,545	35 146,770	0,2608%	0,3965%
STB	77 046	1 628 864,780	509 197,014	3,7787%	0,3099%
STEQ	17 291	102 137,350	98 558,700	0,7314%	1,7291%
T, LEASING	8 592	199 124,274	141 768,000	1,0521%	0,5728%
T,AIR	6 194	42 223,539	41 245,846	0,3061%	0,0399%
T-INVEST	23 337	294 602,554	173 183,877	1,2852%	2,3337%
TUN LAIT	322	7 610,125	4 594,940	0,0341%	0,0307%
TUNISIE RE	13 334	146 674,000	146 674,000	1,0885%	0,6061%
UBCI	17 971	620 735,101	456 103,980	3,3847%	0,2567%
UIB	6 020	76 382,963	75 250,000	0,5584%	0,0860%

Obligations		2 152 560 000	2 217 164 005	16 1552%	
AII 1999	2500	150 000 000	151 078 689	1 1212%	2 5000%
ATL 2000/1/07	2500	200 000,000	204 712,568	1,5192%	2,5000%
ATL96	80000	114 560,000	123 046,856	0,9131%	13,3333%
BTKD98	1000	50 000,000	50 271,038	0,3731%	0,5000%
GENERAL LEAS99	2500	50 000,000	51 530,055	0,3824%	2,5000%
GL 2003-1 2 A G	7500	750 000,000	769 057,377	5,7072%	7,5000%
GL2/99TRANCHE A	700	28 000,000	29 318,838	0,2176%	0,7000%
MG1 (99)	3000	180 000,000	187 188,197	1,3891%	6,0000%
MIRAMAR 2006	5000	300 000,000	300 918,033	2,2331%	12,5000%
SPRIC 98	8400	336 000,000	350 343,344	2,5999%	9,3333%
DTNR		180 000 000	188 511 500	1 2002%	
RTNR10ANS-II JIN94	200	20 000 000	20 950 164	0 1555%	
BTNB10ANS-JUIN96	250	75 000,000	78 631,967	0,5835%	
BTNB10ANS-MAI96	200	60 000,000	63 291,148	0,4697%	
BTNB10ANS-SEPT94	250	25 000,000	25 671,311	0,1905%	
TOTAL		20 611 219 014	20 727 222 026	0,1102%	

3- 2 Note sur les revenus du Portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent 920 520 DT pour la période du 01/01/2003 au 31/12/2003 contre un solde ajusté de 1 053 485 DT au 31/12/2002, et se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2003	31/12/2002 (Ajusté)
- Revenus des actions et valeurs assimilées	713 709	742 101
- Revenus des Titres OPCVM	45 820	102 177
- Revenus des Obligations	150 407	198 623
- Revenus des Autres valeurs	10 584	10 584
Total	920 520	1 053 485

3- 3 Note sur les Placements monétaires

Le solde de ce poste au 31/12/2003 est nul contre 500 402 DT au 31/12/2002.

3- 4 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/03 au 31/12/03, à 20 721 DT contre 36 993 DT au 31/12/2002 et représente le montant des intérêts courus sur le compte courant et les bons du trésor ...

Libellé	31/12/2003	31/12/2002 (ajusté)
- Intérêts/ compte courant	10 261	9 681
- Revenus des placements monétaires	10 460	27 312
Total	20 721	36 993

3- 5 Note sur le capital**Capital au 30/09/2003**

- Montant	12 579 870
- Nombre de titres	18 877
- Nombre d'actionnaires	18

Souscriptions réalisées**Rachats effectués****Autres effets s/capital**

- Variation des plus et moins values potentielles	302 079
- Moins values réalisées sur cession de titres	-247 488
- Frais de négociation	- 3 545
- Régularisation des sommes non distribuables	4 547

Capital au 31/12/2003

- Montant	12 635 463
- Nombre de titres	18 877
- Nombre d'actionnaires	18

3- 6 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondants au résultat distribuable de l'exercice 2003 et au report à nouveau au titre de l'exercice 2002 et se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2003	31/12/2002
- Sommes distribuables. Exercice 2003	695 459	723 150
- Résultats reportés	21 294	9
Total	716 753	723 159

Les résultats reportés se détaillent comme suit :

Libellé	Montant	Régul. Rachats	Régul. Souscriptions	Total
Report à nouveau	8 868	-0,676	0,004	8 196
Ajustement des intérêts sur compte courant	5 509,444	-419,986	2,428	5 091,886
Annulation du loyer	10 843,158	-1 313,220	4,546	9 534,484
Ajustement des frais d'assemblées et de conseils	4 537,729	-549,567	1,902	3 990,064
Ajustement honoraires commissaire aux comptes	2 669,322	0,000	0,000	2 669,322
Total	23 568,521	-2 283,449	8,880	21 293,952

3- 7 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2003 à 68 399 DT contre un solde ajusté de 38 562 DT au 31/12/2002, détaillé comme suit:

Libellé	31/12/2003	31/12/2002 (Ajusté)
Gestionnaire	16 642	19 281
Dépositaire	51 757	19 281
Total	68 399	38 562

3- 8 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/03 à 54 697 DT contre un solde ajusté de 36 984 DT au 31/12/02 détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2003	31/12/2002 (Ajusté)
- Honoraires Commissaire aux comptes	12 045	13 495
- Loyer	-	-
- Dividende à payer exercice 1995	67	-
- Dividende à payer exercice 1996	13 230	-
- Dividende à payer exercice 1997	3 828	319
- Dividende à payer exercice 1998	3 159	3 159
- Dividende à payer exercice 1999	3 585	3 585
- Dividende à payer exercice 2000	3 386	3 385
- Dividende à payer exercice 2001	3 541	3 541
- Dividende à payer exercice 2002	4 447	-
- CMF à payer	1 490	1 531
- Provision pour frais assemblée et JP	3 000	5 000
- Etat, Impôts et taxes	112	532
- Comptes d'attente	2 807	2 437
Total	54 697	36 984

3- 9 Note sur les créances d'exploitation

Le solde de ce poste est nul au 31/12/2003 contre 9 840 DT au 31/12/2002, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2003	31/12/2002
- Dividendes à recevoir	-	-
- Obligations amorties	-	9 840
- Autres débiteurs	-	-
Total	0	9 840

3- 10 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2003 à 139 165 DT contre 180 184 DT au 31/12/2002, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2003	31/12/2002 (Ajusté)
- Rémunération du gestionnaire	69 582	90 092
- Rémunération du dépositaire	69 583	90 092
Total	139 165	180 184

3- 11 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2003 à 47 114 DT, contre 56 019 DT au 31/12/2002 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2003	31/12/2002 (Ajusté)
- Rémunérat. d'intermédiaire et honoraire	29 804	32 734
- Redevance CMF	13 917	18 105
- Frais de publicité et publications	3 369	5 087
- Autres charges	24	93
Total	47 114	56 019

3- 12 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2003 à 747 989 DT contre 74 884 DT au 31/12/2002 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2003	31/12/2002
- Avoir en banque	669 667	84 822
- Sommes à l'encaissement	98 241	17 423
- Sommes à régler	- 22 977	-22 548
- Ecart sur intérêts courus /TCN	3 058	-4 813
<u>Total</u>	<u>747 989</u>	<u>74 884</u>

4 - AUTRES INFORMATIONS

4- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée à la SUD INVEST gestionnaire. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien. Les honoraires de la SUD INVEST au 31/12/2003 s'élèvent à 69 582 DT TTC.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la BANQUE DU SUD. En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien. Les honoraires de la BANQUE DU SUD au 31/12/2003 s'élèvent à 69 582 DT TTC.